



association des chaînes conventionnées éditrices de services

Paris, le 10 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ERIC BRION NOMMÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'ACCeS

Sur proposition du Bureau, le Président de l'ACCeS, Richard MAROKO (MEDIWAN THEMATICS) a nommé **Eric BRION délégué général de l'association**.

Eric BRION aura pour mission d'assurer l'organisation de l'ACCeS, de la représenter auprès de l'ensemble des Institutions françaises et européennes pour défendre l'intérêt des chaînes thématiques et favoriser leur développement, d'être également l'interface avec les autres organisations professionnelles de l'audiovisuel.

Titulaire d'une licence d'histoire, diplômé de l'I.E.P de Paris et du Mastère Médias de l'ESCP Europe et du Global Executive MBA de l'ESSEC, Eric BRION a fait sa carrière dans l'audiovisuel avec comme fil rouge l'industrie de la télévision payante (Groupe TF1, ABSat, FranceTélévisions) avant de rejoindre le PMU dont il fut membre du Comité de direction et parallèlement Directeur Général d'EQUIDIA.

En 2016, il fonde le cabinet SLEIPNIR CONSEIL qui exerçait des missions stratégiques auprès de plusieurs groupes médias.

L'ACCeS entend, avec son nouveau délégué général, continuer à défendre les intérêts des chaînes thématiques distribuées sur le câble, le satellite, l'ADSL, la fibre optique et en OTT, le rôle qu'elles jouent dans le paysage audiovisuel et leur apport fondamental à sa diversité. Il continuera à œuvrer pour une réforme en profondeur du cadre réglementaire de l'audiovisuel dans son ensemble, une modernisation ambitieuse et un allègement des contraintes, afin de renforcer les éditeurs non hertziens qui emploient plus de 4000 salariés permanents en France.

Richard MAROKO déclare « *Je suis très heureux d'accueillir Eric BRION à l'A.C.C.e.S. C'est un fin connaisseur des problématiques et des enjeux des chaînes thématiques et de l'ensemble de l'univers dans lequel elles évoluent. Nous comptons sur son expertise dans un secteur qui est actuellement en pleine mutation* ».

Eric BRION ajoute « *Je remercie les membres du Bureau de l'A.C.C.e.S de m'accorder leur confiance et je suis très heureux de retrouver un secteur qui me tient à cœur et qui offre tous les jours la plus grande diversité de programmes à des dizaines de millions d'abonnés* ».

A propos de l'ACCeS :

Créée en 1997, l'« Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services » (ACCeS) regroupe aujourd'hui 35 chaînes établies en France, qui ont conclu une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une diffusion par le câble, le satellite et l'ADSL, par voie hertzienne terrestre en mode numérique, ou par un autre réseau de communication électronique sur le territoire français.

Besoin d'une information sur l'ACCeS ou bien sur ses membres :



www.acces.tv



[@acces](https://twitter.com/acces)

Contacts :

Maud Aumis - Email : mam.agency.2015@gmail.com / Port : 0614192266

Eric Brion - E-mail : ebrion@acces.tv / Tél : 0147042409 / 0612315396

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
N° SIRET : 417 740 743 00022
Siège Social : 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 PARIS
Tél. : 01.47 04 24 09 - E-mail : info@acces.tv - www.acces.tv